

Bilan et perspectives

Dans le cadre de la convention « territoire d'excellence pour l'égalité professionnelle » et avec le soutien financier du FSE, de la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité et de la Direccte, l'Aract a conduit de 2016 à 2018, le projet IDEME « Intervenir dans les Entreprises sur la Mixité et l'Égalité ». Après trois années d'actions et une réunion de bilan avec les partenaires du projet et des entreprises, voici un retour sur le contexte, les actions menées, les enseignements et les perspectives sur le sujet !

Pourquoi ce projet ?

En 2015, l'Aract - ex Fact - dresse plusieurs constats :

- Un taux d'emploi des femmes inférieur à celui des hommes
- Une stagnation de la réduction des écarts de salaires entre les femmes et les hommes
- Une augmentation du nombre d'accidents du travail chez les femmes
- Une augmentation des maladies professionnelles deux fois plus rapide pour les femmes.



(((Ideme, un projet pour soutenir les actions en faveur de l'égalité professionnelle et de la mixité en Franche-Comté

Objectif

Outils les entreprises pour favoriser une meilleure prise en compte de l'égalité professionnelle et de la mixité.

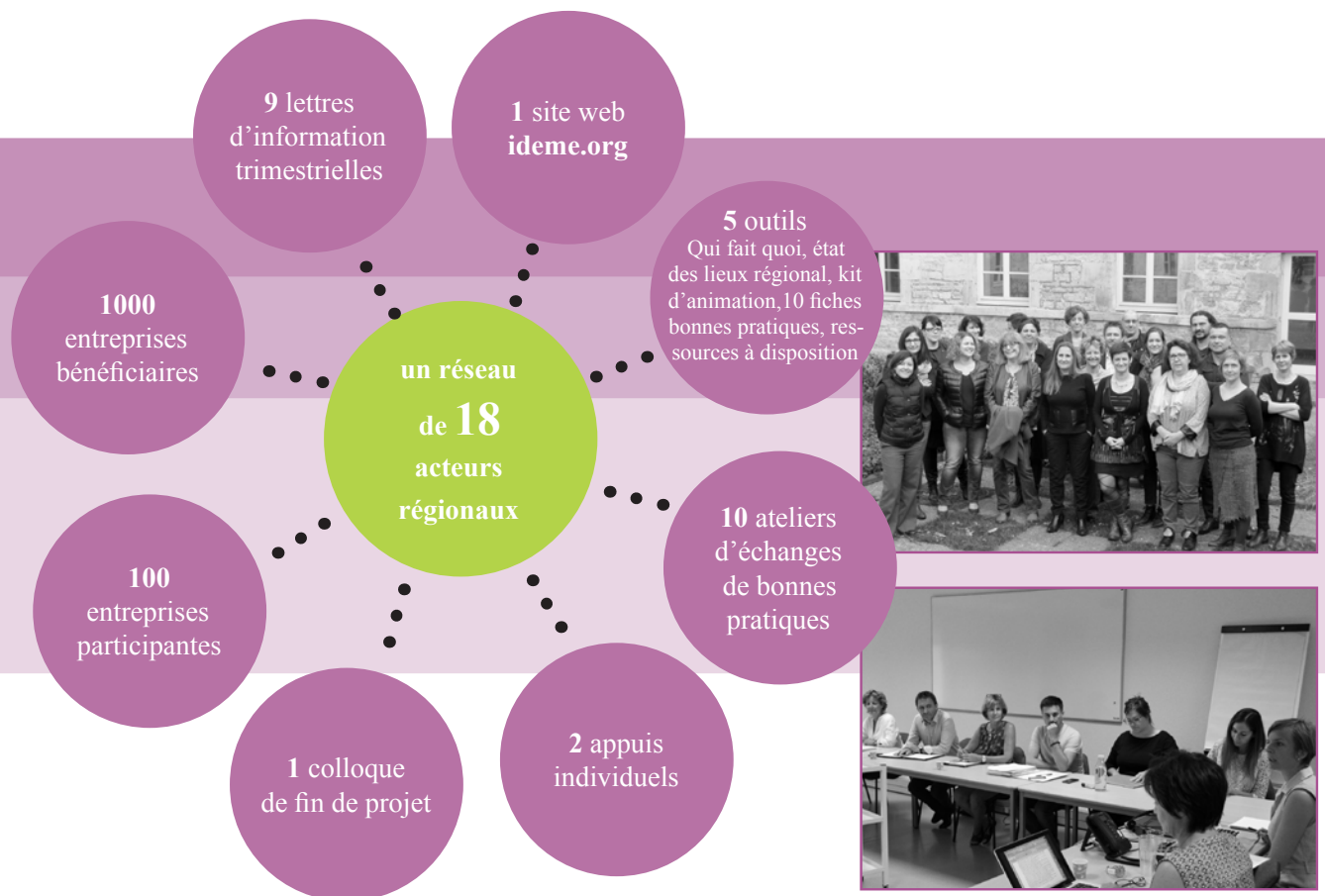
Moyens d'actions :

- Faire connaître les acteurs régionaux qui agissent en faveur de l'égalité professionnelle, leurs actions et les ressources existantes.
- Diffuser des bonnes pratiques d'entreprises.
- Créer des outils répondant aux besoins des entreprises.

Financements : FSE, DRDFE, Direccte

Durée : 2016 – 2018

(((Les actions menées et les bénéficiaires en quelques chiffres



Zoom sur le réseau des acteurs régionaux

Pour faire connaître les acteurs du territoire Franc-Comtois agissant en faveur de l'égalité professionnelle et valoriser leurs actions auprès des entreprises, l'Aract les a réunis au sein d'un réseau dit « groupe ressource ». 18 structures ont participé à la conduite des actions pendant trois ans.

Structures dont les missions sont dédiées à l'égalité professionnelle femmes-hommes et la mixité

- Des représentants de l'État : DRDFE, les DDDFE des quatre départements
- Une structure de conseil : FETE

Structures dont les missions intègrent l'égalité professionnelle femmes-hommes et la mixité

- Des représentants de l'État : Direccte Bourgogne-Franche-Comté
- Des représentants des acteurs des entreprises : CFE-CGC, CGT, FNTR
- Des structures d'appui aux entreprises sur le champ de l'emploi et de la formation : AGEFOS PME, Apec, AFT, CCI 90, CMA 25, CMA 39, Emfor, MIFE.

Quelques enseignements à l'issue du projet

(((Du côté des entreprises

Quelles sont les entreprises qui agissent ?

- Des entreprises de toute taille, y compris celles qui ne sont pas soumises à l'obligation réglementaire de négocier un accord.
- Des éléments déclencheurs de l'action : des difficultés de recrutement, l'obligation réglementaire, un contexte de changement, des indicateurs d'alerte sur la santé des femmes.

Comment agissent-elles ?

- Des actions qui varient selon les situations et enjeux visés :
 - Dans les secteurs très féminisés, les actions menées visent souvent la parité – c'est à dire reconnaître et valoriser le travail réalisé par les femmes.
 - Dans les secteurs très masculinisés, les actions menées visent souvent la mixité – c'est-à-dire intégrer plus de femmes sur des métiers occupés traditionnellement par des hommes.
- Les neuf domaines d'action indiqués dans le contexte réglementaire sont abordés
- Les classifications et les rémunérations restent malgré tout les sujets les moins traités

Quels sont leurs besoins ?

- Lever des freins : les stéréotypes, le déni, la méconnaissance des ressources existantes, la non-maîtrise des notions, le déficit de méthode.
- Rendre visibles les actions : certaines entreprises mènent des actions qui contribuent à l'égalité professionnelle sans en avoir conscience.
- Tisser du lien entre les sujets : l'égalité professionnelle est un sujet traité de manière isolée, distinctement des autres préoccupations de l'entreprise et des sujets de négociation, comme la QVT ou les âges.

(((Du côté des acteurs régionaux

Qui sont les acteurs qui agissent en région ?

- Différentes typologies : représentants de l'État, structures parapubliques, organisations professionnelles et syndicales, des consulaires, des OPCA, des structures de conseil.
- Des modalités d'action diverses : certaines structures ont des missions spécifiques sur le sujet, d'autres font de l'égalité professionnelle et de la mixité un axe transversal de leurs missions.

Comment agissent-ils ?

- Plus de 40 actions repérées en Franche-Comté
- Des cibles élargies : étudiants, élèves, acteurs de l'entreprise
- Des typologies d'action variées : aide financière, information-sensibilisation, promotion des métiers, valorisation des initiatives des entreprises et des individus, soutien à l'action des femmes et jeunes femmes.

Quels sont leurs besoins ?

- Mieux se connaître entre acteurs du territoire : missions et actions menées en faveur de l'égalité et de la mixité
- Mieux se coordonner : partager des connaissances et de l'information sur certains sujets et projets.

(((Du côté du contexte réglementaire

Des évolutions d'importance pour les entreprises

- La loi du 3 août 2018 : une caractérisation du harcèlement sexuel et sexiste en entreprise
- Le plan d'action du 9 mai 2018 : proposition de 15 mesures pour « en finir avec les écarts de salaires inexplicables » et lutter contre les violences sexuelles
- La loi du 4 août 2014 : une obligation de respect de l'égalité réelle entre les hommes et les femmes pour les entreprises qui se positionnent sur des marchés publics.

Les besoins et perspectives sur l'égalité professionnelle et la mixité

	Cibles	Besoins	Pistes d'action
Des actions à poursuivre	Entreprises	Connaître les acteurs qui agissent en faveur de l'égalité professionnelle et leurs actions	Concevoir et diffuser de prochaines lettres d'information
		Connaître les ressources existantes (documents, outils, méthodes)	Enrichir, actualiser et valoriser le site www.ideme.org
	Partenaires	Mieux se connaître et mieux se coordonner	Poursuivre l'animation du réseau de partenaires engagés dans Ideme
De nouvelles perspectives	Partenaires	Renforcer la mobilisation des entreprises sur le sujet de l'égalité professionnelle et de la mixité	<ul style="list-style-type: none"> · Trouver une approche qui permette à l'entreprise d'identifier les bénéfices d'un travail sur l'égalité professionnelle · Agir auprès des secteurs particulièrement concernés : secteurs féminisés, secteurs masculinisés, entreprises répondant aux marchés publics
	Entreprises	Connaître les obligations réglementaires	Informers les acteurs de l'entreprise des évolutions réglementaires
		Agir en faveur de la prévention et de la lutte contre les agissements sexistes	<ul style="list-style-type: none"> · Informer les acteurs de l'entreprise des évolutions réglementaires · Former les acteurs de l'entreprise à la prévention et la gestion des agissements sexistes
		Savoir faire du lien entre l'égalité professionnelle et les autres sujets	<ul style="list-style-type: none"> · Outiller les entreprises pour qu'elles repèrent les actions qu'elles mènent déjà · Apporter de la méthode aux entreprises pour faire de l'égalité professionnelle un axe intégré aux autres sujets de concertation et de négociation.

(((En images



Contacts
Aract BFC
 03 80 50 99 86
www.ideme.org